

Monsieur le Maire, ne bradez pas Venelles !

Quatre grandes enseignes se partagent désormais la clientèle de notre ville de 8318 habitants :

- **Super U** au centre ville, qui a succédé à Coccinelle, et auparavant il y a eu Casino et Codec...
- **Intermarché**, près des Logissons ;
- **DIA** le Hard Discount: anciennement ED, près des Cabassols ;
- **Aldi**, un autre Hard Discount à proximité d'Intermarché.

Mais l'appétit des grandes enseignes est sans limites :

on annonce, en face de Aldi, la création d'une surface de plus de 1000 m² sur l'emplacement d'IVECO. Ce à quoi le propriétaire d'Intermarché ne peut rester sans réagir, et menace d'une nouvelle implantation au niveau du Parc des Logissons !

Venelles va-t-elle devenir la ZONE HARD DISCOUNT du nord d'Aix ?

Nous, associations venelloises de citoyens et de commerçants, dénonçons

- une surabondance des Hard Discounts pour la population venelloise ;
- une concurrence exacerbée qui est une menace pour l'équilibre économique des commerces, et l'emploi qui en découle ;
- les nuisances (bruit, pollution des gaz d'échappement) qui résultent de ces implantations sur la RD96 déjà chargée, à proximité du passage à niveau qui présente des risques pour les usagers ;
- la pollution visuelle qui résulte des panneaux publicitaires vantant ces magasins.

Nous rappelons notre attachement à la mise en place d'un schéma directeur d'implantation pour la mixité fonctionnelle de la zone UE qui :

- donnerait une unité à la ville depuis les Logissons jusqu'au centre ;
- favoriserait des logements de qualité, non seulement sur le plan de la construction et de l'isolation, mais aussi de l'environnement, y compris pour les logements sociaux ;
- favoriserait des commerces de qualité, sources de liens sociaux, et non pas des hangars déshumanisés ;
- favoriserait des commerces de proximité, accessibles à pied même pour les personnes âgées, les handicapés et les poussettes d'enfants, sans risquer sa vie au bord d'une route mal aménagée.

Nous incitons notre maire, Monsieur SAEZ,

- à placer des exigences d'éco-conception pour toute nouvelle implantation de logements ou de bâtiments d'activité commerciale, industrielle, ou de service, dans le respect du PLU pour la Zone UE (que nous rappelons : « Assurer une diversité et une accessibilité de l'offre en logements tout en maintenant et pérennisant les activités économiques ») selon les principes du développement durable ;
- en particulier, à inscrire tout nouveau projet à proximité de la halte ferroviaire dans le schéma d'aménagement du quartier, en imposant que les promoteurs prennent en charge les aménagements pour les accès, les parcs de stationnement et l'aménagement correspondant de la RD96, en cohérence avec les projets menés par RFF, la Région et la CPA ;
- à soumettre les nouveaux projets de construction et d'aménagement à la concertation de l'ensemble des parties prenantes : associations de citoyens, d'entrepreneurs, et services publics, selon la charte de la nouvelle gouvernance, et comme cela se fait pour l'éco-quartier des Michelons.



CIQ DE VENELLES
Comité d'Intérêt des Quartiers
9, rue du Val de Touraine
13770 VENELLES
☎ 04 42 54 07 58

Vitrines@Venelles
Association de l'Activité
Economique de Venelles



**ASSOCIATION VENELLES
ENVIRONNEMENT**
12 rue l'Orée - 13770 VENELLES
Tél. 04 42 54 15 02
e-mail: venellesenvironnement@gmail.com